

Chœurs et ensembles :

Petit guide d’aide à la décision

Chanter ensemble, bientôt...

Si vous lisez ce document, c’est que l’envie de chanter ensemble vous tenaille. Se retrouver, partager de la musique, entendre vos voix se mêler : c’est une certitude, cela vous manque. Si vous n’avez pas déjà recommencé à chanter en groupe, vous savez d’ores et déjà que cela arrivera, tôt ou tard. Et cela vous procurera à nouveau ce plaisir unique, qu’aucune expérience en ligne ne parviendrait à remplacer.

L’espoir est donc là, et avec un peu d’inventivité et de travail, il est possible de hâter ce moment.

En gardant cela à l’esprit, il faut aussi se préparer à s’adapter à des contraintes fortes qui peuvent évoluer rapidement, à un contexte marqué par l’incertitude scientifique, réglementaire et culturelle. Ce document est pensé comme un soutien à votre démarche.

Vous pouvez utiliser ce document comme base de réflexion et de discussion, le copier et y écrire vos propres idées (nous vous avons laissé de la place pour cela).

Et bien sûr, n’hésitez pas à nous transmettre vos réflexions et vos remarques (constructives, bien sûr) pour améliorer les outils que nous mettons à votre disposition.

À Cœur Joie

# Un sujet à partager

La décision finale, qui implique un certain niveau de responsabilité légale, est portée par l’instance dirigeante de l’ensemble, qui seule peut décider d’un niveau de risque.

En revanche, le travail préparatoire devrait dans l’idéal être collectif et impliquer les parties concernées : membres du chœur, chefs, partenaires (publics, logistiques, etc.). Cette concertation peut ainsi  permettre de trouver une réponse qui équilibre les attentes de chacun et qui limite les frustrations inutiles ou les incompréhensions au sein du collectif.

A minima, il convient de s’accorder dès le départ sur les instances de réflexion et de décision pour éviter un problème lors de la phase de décision.

Certains ensembles ont des habitudes bien installées de concertation, d’autres moins, mais cela peut-être l’occasion d’impliquer les participants dans une nouvelle forme de relations et d’implication associative.

Même si cela n’est peut-être pas dans vos habitudes, il peut donc être utile de mettre en place des réunions de discussion, des groupes de travail autour de ce projet de chœur. Les outils de vidéoconférence sont une aide utile et peuvent permettre de maintenir le lien et la motivation.

# Une démarche à structurer

Nous vous proposons un phasage possible de votre projet d’adaptation et de reprise. Il peut se synthétiser ainsi, et vous le trouverez développé dans les pages suivantes pour que vous puissiez trouver une application concrète à votre situation. Bien entendu, ce n’est qu’une proposition, vous pouvez l’adapter à vos besoins.

* Étape 1 : Lister ce qui s’impose à vous
* Étape 2 : Lister ce que vous pouvez décider
* Étape 3 : Élaborer vos scénarios
* Étape 4 : Décision et mise en œuvre
* Étape 5 : Surveillance et adaptation

# Ressources

Vous trouverez des ressources sur le site d’À Cœur Joie  
[www.choralies.org](http://www.choralies.org/)

Le site général  du gouvernement  
<https://www.associations.gouv.fr/info-coronavirus.html>

Une collection du Ministère de la Culture sur les protocoles de reprise  
<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Covid-19-le-ministere-informe-les-professionnels/Deconfinement-aide-pour-la-reprise-d-activite-et-la-reouverture-au-public>

Une foire aux questions sur les questions administratives sur le site de la Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication.  
<https://cofac.asso.fr/actualite/covid-19-vos-questions-nos-reponses/>

Un document recensant de nombreuses sources, compilé par la European Choral Association - Europa Cantat <https://docs.google.com/document/d/1QHhJbirrbPWQ6CFxbj-uy_3QwjNvXlPptchFvVoLlHg>

Des infos sur le site de l’Institut Français d’Art choral  
[www.artchoral.org](http://www.artchoral.org/)

Étape 1 : Lister ce qui s’impose à vous

Avant de pouvoir décider du “quoi” et du “comment” faire, il vous faut savoir ce que vous pouvez faire.

Vous trouverez ci-dessous une liste de question à vous poser pour mieux comprendre ce qui conditionne vos choix.

Globalement, et au vu de la situation, le dimensionnement de vos activités risque d’être limité par le plus restrictif de ces critères.

Exemple :

* si vous avez une salle géante pour répéter, très bien aérée, sans chanteurs à risques, mais que les rassemblements à plus de 10 sont interdits, vous êtes limités par ce dernier critère.
* si les rassemblements sont autorisés, mais que les salles de concert ne peuvent accueillir que 15 personnes sur scène, votre saison de travail sera conditionnée par ce dernier critère.

Il est donc important de bien lister tous les aspects du problème pour ne pas s’engager dans une solution qui risque de se heurter en cours de route à une limitation imprévue.

|  |  |
| --- | --- |
| Aspects réglementaires et contractuels | Votre situation |
| Qu’est-ce que la loi, les décrets et toutes autres décisions publiques contraignante vous impose ou vous interdit ?  Il faut prêter attention à d’éventuelles limitations imposées par les autorités locales (commune, département, région) ou sectorielles (rectorat,...) qui peuvent venir durcir les règles nationales.  Exemples:   * Quels locaux de répétition sont ouverts et à quelles conditions ? * Quelles sont les limites en termes de nombre de personnes pour un rassemblement public ? * Quelles sont les limites sur  les déplacements ? * Quels sont les gestes barrières obligatoires et recommandés ? |  |
| Quelles relations contractuelles vous engagent légalement (tutelles, partenaires, clients, etc.) ?  Quelles sont les conséquences d’une rupture d’engagement ?  Il y a-t-il des dispositions spécifiques liées à la crise ?  Une [circulaire](https://www.associations.gouv.fr/les-subventions-aux-associations-en-cas-de-crise.html) rappelle les règles de maintien ou d’adaptation des subventions. |  |
| Qui est le responsable légal, celui qui porte la décision finale dans l’ensemble ?  Quelles sont les modalités de la décision et de la gouvernance ? |  |
| Aspects logistiques | Votre situation |
| Vos espaces de répétition habituels sont-ils disponibles ? Si oui, à quelles conditions ?   * Quelles sont les dimensions et quelle est la disposition des lieux fermés de répétition ? * Quelle circulation de l’air y est possible, par quel dispositif ? * Comment peut-on y disposer le chœur ? |  |
| Quels sont les autres espaces de répétition disponibles ?   * Quelles sont les dimensions et quelle est la disposition des lieux fermés de répétition ? * Quelle circulation de l’air y est possible ? * Comment y disposer les chanteurs ? * Qui contacter et convaincre ? * Pouvez-vous répéter en plein air ? |  |
| Vos espaces de concert disponibles   * Quelles sont les dimensions et quelle est la disposition des lieux de concert ? * Quelle circulation de l’air y est possible ? * Comment y disposer les chanteurs ? * Comment peut-on y accueillir du public, avec quelles contraintes ? * Qui contacter et convaincre ? |  |
| Ressources d’hébergement et restauration  Si cela est nécessaire à votre projet, combien de personnes peuvent être logées et/ou nourries dans le respect des normes sanitaires ? |  |
| Ressources de transport  Quelles contraintes pèsent sur l’accès aux lieux ? |  |
| Ressources financières et humaines  Quelles sont les ressources mobilisables pour opérer des adaptations ? Quelles sont les conséquences de leur mobilisation ?   * ressources financières ? * ressources humaines ? * ressources logistiques ? |  |
| Dispositifs de protection disponibles  Quels sont les dispositifs de protection existants, accessibles et adaptés à la pratique envisagée ? (masques, écrans, etc.) |  |
| Les participants | Votre situation |
| Quelle est la situation épidémiologique dans les zones d’origine des participants ? |  |
| Certains participants ont-ils des facteurs de risques spécifiques, liés à l’âge ou à l'état de santé général ? |  |
| Certains participants ont-ils des activités à fort risque contaminant ? |  |
| Quel est l’engagement des participants (chanteurs, chefs, autres) ?  Avez-vous une idée du niveau d’implication des participants à un processus d’adaptation ? Sont-ils prêts à engager plus de temps ou à mobiliser différemment leurs compétences ? |  |
| L’analyse du risque est-elle partagée? A-t-elle fait l’objet d’une construction collective ?  Qui décide, comment décidez vous pour le groupe ? |  |
| Étape 2 : Lister ce que vous pouvez décider Une fois  le cadre des possibilités posé, un certain nombre de décisions vous reviennent : vos principes d’action, vos choix sanitaires, etc. | |
| Quels protocoles de mise en sécurité sanitaire appliquez-vous ?  La réglementation vous impose des mesures spécifiques. Mais au vu de la spécificité du chant choral ou de votre situation spécifique, vous pourriez vouloir décider des mesures supplémentaires, pour garantir la sécurité sanitaire des participants.  Différentes interprétations du risque sanitaires et différentes propositions ont été faites (par ACJ entre autres), vous pouvez vous en inspirer.  Quelle organisation de la répétition et/ou du concert permet d’après vous une pratique sécurisée ?   * Distances entre chanteurs * Disposition des chanteurs * Durée des sessions de travail * Pauses * Mesures barrières spécifiques * etc. |  |
| Résultat artistique attendu  Si vous chantez, c’est probablement en vue d’un certain but artistique. Quels compromis, quelles adaptations, quelles innovations le chœur peut-il mettre en œuvre sans perdre sa raison d’être ?   * Qualité d’interprétation * Type de répertoire * Type de présentation scénique * etc. |  |
| Résultat culturel et social attendu  Quelles relations avec votre environnement culturel et social le chœur vise-t-il ?  Quel impact souhaite-t-il avoir sur son environnement social ? |  |
| Résultat associatif attendu  Quelles relations sont attendues au sein du collectif ?  Quel degré d’implication des différents protagonistes est espéré ? |  |

# Étape 3 : Élaborer vos scénarios

En vous appuyant sur l’analyse de la situation (Étape 1) et sur vos objectifs (Étape 2), vous pouvez formaliser un ou plusieurs scénarios de reprise.

### Un scénario ou des scénarios ?

La crise COVID aura une fin. Beaucoup d'incertitudes existent, mais il est probable que la levée des mesures sanitaires sera progressive, peut-être différente selon les zones, les âges, etc.

Jusqu’à présent, les annonces officielles ont été faites avec peu d’anticipation sur leur date d’application. Il est donc malheureusement difficile de se projeter de manière certaine.

Pour pouvoir s’adapter en souplesse, il faut peut-être envisager quelques grandes hypothèses, et construire plusieurs  scénarios, ou un scénario modulaire et évolutif.

### Les points à préciser pour chacun de vos scénarios

#### Les conditions d’application du scénario

Imaginer dans quelles conditions ce scénario précis est pertinent :

* “Si les rassemblements ne sont autorisés qu’à partir de janvier, alors…”
* “Si les églises rouvrent pour des concerts, et si ma ville est déclarée comme à bas risque, alors…”
* “Si les personnes de plus de 65 ans ne peuvent se rassembler qu’à 10 maximum, alors ...”
* “Si les groupes sont autorisés jusqu’à 100 mais pas en lieu fermé, alors…”
* etc.

#### Quels types d’activités prévoir ?

Dans des conditions “normales”, les séances régulières remplissent souvent plusieurs fonctions : chanter ensemble, socialiser, partager un repas ou un verre, discuter et préparer des projets.

La situation et les limites qu’elle nous impose peut amener à organiser ces fonctions de manière différentes et peut-être différenciées :

* Activités de répétition :
  + en présentiel
  + à distance
* Activités de socialisation :
  + en présentiel
  + à distance
* Activités de préparation, de gouvernance associative :
  + en présentiel
  + à distance
* Activités de performance publiques :
  + Concert
  + Chœur virtuel

Par exemple : Si toute la chorale ne peut se retrouver pour chanter, car les espaces ne s’y prêtent pas, ou que certains préfèrent éviter le risque, cela n’empêche pas d’avoir des rencontres en présentiel ou à distance pour ne pas rompre le lien. Certains peuvent, sans chanter, donner un coup de main. Des activités non chantantes peuvent être organisées en attendant des jours meilleurs : pourquoi ne pas organiser un stand sur une brocante pour lever des fonds pour le chœur ?

#### Les participants

* Quels participants sont concernés ?

#### Les lieux de répétition

* Les contraintes des différents lieux possibles ?
* Comment y avoir accès ?

#### Les modalités de répétition

* Quelle disposition spatiale ?
* Quelle durée ?
* Quels effectifs ?

#### Le répertoire

Que chanter dans un scénario spécifique ? (s’il faut séparer un chœur en groupes de 12, ou chanter en plein air, le répertoire sera peut-être différent).

#### La sortie de scénario

A quelles conditions ce scénario peut évoluer et permettre de développer l’activité ?

Exemple :

* Scénario : Répéter en sous groupes
  + SI de plus grands groupes sont autorisés
    - Alors  rassembler le chœur entier
      * Donc nécessaire de s’assurer que le répertoire est travaillé en parallèle par les sous-groupes

#### Les conséquences financières

* Combien coûte ce scénario ?
* Comment le financer ?
* Quelles aides sont disponibles ?
  + Collectivités locales
  + Campagne de soutien
  + Mini concerts de levée de fonds
  + Activités de levée de fonds

# Etape 4 : Décision et mise en œuvre

La décision d’une reprise implique les chanteurs, le chef et engage les cadres du chœur.   
Selon le fonctionnement de votre ensemble, ces différents groupes peuvent être impliquées à cette étape. En dernière analyse, c’est la personne qui prend la responsabilité légale (et le risque afférent) qui devrait avoir le dernier mot.

La décision doit être communiquée de manière claire, si possible avec ses modalités de révision ou d’adaptation selon les évolutions de la situation.  
Il est possible qu’elle ne satisfasse pas tout le monde, mais si le travail préparatoire a été collégial et structuré, vous serez en mesure de justifier les choix.

# Etape 5 : Surveillance et adaptation

Enfin, une fois votre projet de reprise mis en œuvre, il est important de régulièrement le réévaluer en fonction de l’évolution de la situation et au vu de la façon dont vos actions se passent effectivement.

Les adaptations seront, probablement pour la plupart, temporaires ; mais il est possible que certaines de ces nouvelles approches puissent être conservées quand la situation redeviendra “normale”. 